



Les enfants en CE2, CM1 et CM2 des écoles Maurice Hénensal et Notre-Dame de Tourbian ont voté jeudi 5 janvier à la Maison de quartier de Coataudon.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

/ Le nouveau Conseil municipal des jeunes a été élu

Les enfants des écoles Maurice Hénensal et Notre-Dame de Tourbian ont voté jeudi 5 janvier pour élire leurs représentants au Conseil municipal des jeunes. Le nouveau CMJ est dorénavant connu. Il est installé depuis le 21 janvier 2023.

Publié le 06 janvier 2023

À cause des risques de verglas, deux écoles n'avaient pas pu se déplacer le 15 décembre en mairie pour participer à l'élection du nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ). Le vote des enfants des écoles Maurice Hénensal et Notre-Dame de Tourbian avait donc été reporté en janvier.

Les enfants en CE2, CM1 et CM2 ont ainsi voté jeudi 5 janvier, à la Maison de quartier de Coataudon pour élire leurs représentants.

Les représentants élus le jeudi 5 janvier

École Maurice Hénensal : Maël Bonthonnou-Dily (CM1), Aëdan Benoit (CM2), Rose David (CM1), Raphaël Diquelou (CM1), Méline Malaval (CM1).

École Notre-Dame de Tourbian : Smaène Dakhi (CM1), Ethel Mocquillon (CE2), Elsa Roselier (CM1).

Pour rappel, les conseillers élus le 15 décembre

École Louis Pergaud : Louis Bergot (CE2), Maélys Bergot (CM2), Yanis Benhari (CM2), Loane Chakirian (CM2), Tina Reverdy (CM2), Louna Stang (CM2), Marie Daumont (CM2).

École Jacques Prévert : Appolline Guichaoua (CM1), Tom Lequeux (CM1), Louise Dintilhac-Blayo (CM1), Youna Talec (CM1), Thiago Cueff (CM2), Leïla Le Pierres (CM1).

École de Kerafloch : Yann-Aël Cexus (CM2), Maël Campistron (CE2), Emerick Podeur (CM1).

École Notre-Dame du Sacré-Cœur : Manon Simon (CM2), Maël Libsig (CM1), Théa Gueguen (CM1), Kim Blons (CM1), Ellie Jaffres (CM1), Eléana Jaouen-Jehanno (CM1), Cléo Pellen (CE2), Cali Seret (CM1).



L'installation du nouveau Conseil municipal des jeunes s'est déroulée le samedi 21 janvier 2023 en mairie.





Appel à volontaires pour Ma maison presque zéro déchets

SNU pour les 15 -17 ans : pensez à vous inscrire aux séjours



 [RETOUR À LA LISTE](#)